

Lettre Aux Apis n°30

Septembre 2021

BLOG du Syndicat : <https://apisapb.jimdofree.com>

Page Facebook de l'AEDAE : <https://www.facebook.com/rucherpedagogiqueaede/>

Cher(e)s zap(e)s du Bitcherland,

Reprenons les affaires là où nous les avions laissées dans le dernier numéro à commencer par l'affaire des vols de ruches dans le pays de Bitche. Le syndicat s'était porté partie civile pour appuyer la demande des plaignants et demander l'euro symbolique. Nous avons été fortement soutenus par le SNA en la personne de Franck Aletru.

Elle a été jugée en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité le 20 mai et le mis en cause a écopé de 3 mois d'emprisonnement avec sursis et obligation d'indemniser les victimes dans un délai de 12 mois. Les demandes de dommages et intérêts des plaignants seront examinées le 15 septembre et les frais de justices restent bien sûr à la charge de la personne condamnée.

S'il faut tirer une leçon de cette histoire c'est de prendre des précautions lorsque vous disposez vos ruches dans la nature, d'apposer éventuellement une caméra à proximité, ... Affaire à suivre donc...

Et pour rester dans cette ambiance morose revenons à cette année apicole a calamiteuse à plus d'un égard : perte de production jusqu'à 100% pour certains apiculteurs, perte de ruches mortes de faim, besoin de suppléer par du nourrissage, suivi sur le plan sanitaire plus rigoureux pour éviter la propagation de l'ascosphérose ou ma mycose du couvain, élevages de reines et constitutions de nucléus fortement compromis et par conséquent des craintes pour 2022. Alexis Ballis le conseiller spécialisé à l'ADA dit : « les apiculteurs ont produit moins, travaillé plus et dépensé plus ». L'ADA est en train de constituer les dossiers de calamités agricoles auprès du ministère. Je vous avais envoyé à ce sujet un questionnaire à compléter et à renvoyer au trésorier de la FRAGE, André FRIEH pour qu'il puisse monter un dossier à ce sujet.

La fédération de Moselle donne de ses nouvelles : elle provoque un conseil d'administration samedi 11 septembre à Metz afin de préparer l'AG du 24 octobre à Folking.

Distribution de vos consommables

La distribution de l'ensemble des commandes – médicaments à travers le GDSA, verres 500g et 250g, nourrissements Apininvert et Apifonda a occupé les bénévoles du syndicat le samedi 10 juillet et le vendredi 29 juillet pour la seconde et dernière fourniture des retardataires.

Ci-dessous les sommes globales que vous avez dépensées par rubriques

GDSA traitement Varroa. : 3494 €

Apiinvert + Apifonda : 5162 €

Verres de 500g et de 250 g. : 4652,68 €

Nous avons choisi ces 2 dernières années le local du syndicat des eaux pour vous faciliter les chargements, le syndicat n'ayant jusqu'à présent pas de local dédié.

Cette année n'ayant produit que très peu de miel je suppose que notre commande de verres sera moins importante pour 2022 compte tenu du reliquat chez chacun d'entre nous. De toute façon nous lancerons comme d'habitude ces commandes vers le mois de novembre à l'occasion de notre Assemblée Générale. La covid nous avait empêché de faire notre assemblée en 2020. Une réunion prochaine du comité se fera autour de la préparation de celle de cette année.

Vous serez informé par mail de l'ensemble de ce organisation.

Le rucher du moulin d'Eschviller

La formation 2021 s'est achevée en apothéose le samedi 7 août dans l'après-midi sur un défi apicole, défi au cours duquel les stagiaires ont pu mesurer leurs aptitudes à résoudre des situations problèmes qu'on rencontre communément dans nos ruchers à longueur d'année. Cet exercice permet de faire le tour des acquisitions de la formation mais de manière ludique. Vers 17h30, lorsque toutes les équipes avaient bouclé leur tour ce beau monde s'est retrouvé en salle Zoller pour le bilan de l'année et la remise des diplômes. Le pot de l'amitié partagé avec plaisir avec les formateurs. Nous avions évoqué à la dernière mouture de notre lettre le projet de la CCPB de donner un nouveau élan au moulin d'Eschviller en rénovant le bâtiment principal pour le rendre plus fonctionnel, plus attractif et mieux adapté, mais également en donnant aux apiculteurs et aux arboriculteurs les moyens de travailler dans des conditions plus adaptées au public qu'ils accueillent.

La session de formation initiale 2022 commencera en décembre 2021. Si vous souhaitez y participer ou si vous connaissez des personnes intéressées pensez à vous/les inscrire avec le bulletin de pré – inscription – à noter que la liste est quasi complète.

http://webquest.fr/?m=102145_bulletin-de-pre-inscription-au-cours-d-initiation-a-apiculture-au-rucher-ecole-du-moulin-d-eschviller



Président : Roby WALTHER
Secrétaire : Audrey SIMON
Trésorier : Gérard WURTZ

5 rue de l'aubépine 57230 BITCHE
4 rue de la gare 57410 PETIT REDERCHING
3 rue Burgasse 57230 SCHORBACH

Tél : 06 89 93 83 53 robertwalther52@gmail.com
Tél : 06 61 72 00 74 audreysimon27@hotmail.com
Tél : 06 06 85 78 55 wurtz.gerard@gmail.com

Ci - dessous la photo des récipiendaires à cette remise de diplômes.



La cuvée 2021 dans l'ordre alphabétique : Bayar Louis, Fath Christian, Deville Benoit, Flauder Tiffany, Lokossou Christelle, Port Eric, Satin Stephane, Scheh Christophe, Schindler Christophe, Seiler Michel, Steiner Stephane, Weber Michel, Wey Jean- Marc, Faconi-Scheidt Béatrice, Hardier Baptiste, Hergott Louane, Hergott Cindy, Klein Christophe, Klein Thomas, Krebs Christian, Mathi Chris, Thiebaut Lyliane, Thiebaut Jean Paul, Trunkwald Isaure, Trunkwald Ludovic, Walter Chloé

Au rucher

La météo de cette année a cumulé tout ce qui peut mettre en danger la vie des abeilles, elles n'ont par exemple pas pu butiner plus de 3 jours d'affilé à cause de la pluie. Les reines n'ont pu sortir pour se faire féconder et l'on s'est retrouvé pour certains avec des ruches bourdonneuses. On a connu des phénomènes d'essaimage surprenants à mettre sur le compte peut être de la famine ou du manque de nourriture.

Et comme tout se tient dans nos ruches, les risques de propagation de maladies sont décuplés, la prophylaxie mise en œuvre d'ordinaire par nos abeilles lorsque les conditions sont favorables est mise à mal par ces conditions climatiques et les maladies peuvent se développer, surtout la mycose du couvain. Et là lorsque l'on constate ce phénomène il ne faut pas hésiter et changer les cadres infectés.

QUELQUES RÉGLES SIMPLES À METTRE EN ŒUVRE POUR REMÉDIER À CES SITUATIONS:

- Rucher au soleil, ruches surélevées
- Changement des vieux cadres
- Éviter les échanges entre apiculteurs
- Désinfecter votre matériel lors de vos visites d'une ruche à l'autre

HIVERNAGE ET NOUS SOMMES EN PLEIN DEDANS ... quelques règles

- Traiter les ruches contre le varroa avec des médicaments classés en AMM
- Continuer à évaluer l'état des colonies et leurs besoins en ouvrant tant que le temps le permet
- Très important : continuer de suivre les retombées sur lange pour voir l'efficacité du produit. On peut refaire un traitement à l'acide oxalique en décembre par dégouttement.
- Nourrir régulièrement sans saturer sinon la reine ne trouve plus de place pour pondre. Attention en dessous de 10° les abeilles ne prennent plus. Dans les fonds de vallée il y a encore à butiner - balsamine...
- Protéger sa ruche pour l'hiver, mettre un écran contre les vents froids dominants, dans un lieu calme, dégager les branches qui pourraient cogner sur la ruche, isoler par le dessus pour éviter les déperditions.
- Regrouper impérativement les ruches faibles
- Une bonne ruche c'est ¾ des inter – cadres occupées par des abeilles, 4 à 5 cadres (dadant) de miel, 3 à 4 cadres de beau couvain.

Lien vers la fiche pratique n°11 sur l'ascosphérose de la FNOSAD

https://www.fnosad.com/fiches-pratiques/ascospherose_mycose_du_couvain.pdf

Bonne lecture et à bientôt

Roby Walther